



CESAG CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

APPEL D'OFFRES

N° AOO-006/2021/DG/YALI

**ACQUISITION DE KITS DE PARTICIPANTS AUX
SESSIONS DE FORMATION DU CENTRE REGIONAL DE
LEADERSHIP YALI DAKAR POUR L'AFRIQUE DE
L'OUEST**

Avril 2021

SECTION I: AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition de kits de participants aux sessions du Centre Régional de Leadership YALI Dakar pour l'Afrique de l'Ouest, basé au CESAG. Un kit est constitué d'un tee-shirt, d'un polo, d'une casquette, d'un stylo, d'un bloc notes, d'un pin's, d'un sac, de deux (02) masques brandés aux logos du Bénéficiaire.

2. Bénéficiaire

Le Centre Régional de Leadership YALI Dakar, pour l'Afrique de l'Ouest, logé dans les locaux du CESAG, fait partie du réseau des cinq (4) centres régionaux YALI de l'Afrique, qui constitue une extension de l'initiative du Président Barack OBAMA, lancée en 2010, en faveur des jeunes africains dotés d'un potentiel en leadership. Cette initiative cherche à développer chez les jeunes de tout le continent, âgés de 18 à 35 ans et issus de milieux socio-économiques divers, leurs compétences en leadership, en entrepreneuriat, et à les inciter à communiquer et créer des réseaux professionnels entre eux d'une part et avec les Etats Unis et le peuple américain, d'autre part. A cet effet, le Centre régional de Leadership de Dakar met en contact et forme des jeunes du Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République de Guinée, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tchad, et Togo.

3. Financement

Le financement de l'acquisition des kits de participants aux sessions du Centre Régional de Leadership YALI Dakar pour l'Afrique de l'Ouest est assuré par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID).

3. Allotissement

Le marché est exprimé en neuf (09) lots indivisibles.

Lot 1 : 2.618 tee-shirts ;

Lot 2 : 2.618 polos ;

Lot 3 : 2.618 casquettes ;

Lot 4 : 2.618 stylos,

Lot 5 : 2.618 pins ;

Lot 6 : 2.618 blocs-notes ;

Lot 7 : 2.618 sacs à dos ;

Lot 8 : 1.300 masques lavables ;

Lot 9 : 2.618 clés USB.

4. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés régulièrement installées au Sénégal, spécialisées dans le domaine de la fourniture de supports de communication brandés (teeshirts, polos, casquettes, stylos, blocs notes, sacs et pins, clé USB etc.).

5. Retrait du dossier

Les entreprises intéressées, peuvent télécharger le dossier d'appel d'offres objet du présent avis à partir **le jeudi 15 avril 2021** du site Internet du CESAG à l'adresse <http://www.cesag.sn>.

7. Date limite et lieu de dépôt des offres

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir par courrier au **bureau de l'Assistant Administratif Logistique et Voyages du projet au 1^{er} étage du bâtiment du CRL YALI** à

l'intérieur des locaux du CESAG au plus tard le jeudi 29 avril 2021 à 12 heures 30 minutes.

Les offres reçues après cette date seront systématiquement rejetées.

Pour le dépôt de vos offres, les horaires de travail au CESAG sont établies comme suit :

- du lundi au jeudi de 8 à 17 heures, avec une pause entre 13 heures - 14 heures ;
- le vendredi de 8 à 17h30 minutes, avec une pause entre 13 heures -14 heures 30 minutes.

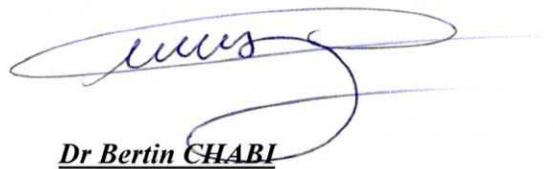
6. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au CESAG, le **vendredi 30 avril 2021** à partir de **15 heures**.

7. Validité des offres

Les offres resteront valides pour une période de cinq-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Le CESAG se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Appel d'Offres.

Le coordonnateur Pi



Dr Bertin CHABI

SECTION II : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Article 1 : Eligibilité des soumissionnaires

L'appel d'offres s'adresse, à égalité de conditions, à toutes les sociétés régulièrement installées dans l'Etat du Sénégal, spécialisées dans le domaine de la fourniture de supports de communication brandés (teeshirts, polos, casquettes, stylos, blocs notes, sacs et pins, ...).

Article 2 : Qualification des candidats

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- avoir réalisé, preuve à l'appui, un marché similaire (fourniture de kits de même envergure) au cours des 3 dernières années ;

Article 3 : Langue de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire ainsi que toutes correspondances et tous documents concernant l'offre, échangés entre le soumissionnaire et le CESAG, seront rédigés en langue française.

Article 4 : Coût de l'appel d'offres

Le soumissionnaire paiera tous les frais afférents à la préparation de son offre et le CESAG ne sera en aucun cas responsable de ces coûts ni tenu de les payer, de quelque façon que se déroule le processus de l'appel d'offres et quel qu'en soit le résultat.

Article 5 : Contenu du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres comprend les documents ci-dessous cités :

1. Avis d'appel d'offres ;
2. Instructions aux Soumissionnaires ;
3. Cadre des Spécifications Techniques ;
4. Cadre du Bordereau des Prix Unitaires ;
5. Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif ;
6. Modèle de Lettre de Soumission ;
7. Grille d'évaluation des offres ;
8. Modèle de contrat de Marché.

Le CESAG attend du soumissionnaire qu'il examine tous les modèles, instructions, conditions et spécifications, contenus dans les documents d'appel d'offres. Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés par les documents d'appel d'offres ou de la présentation d'une offre non conforme, à tous égards, aux exigences des documents d'appel d'offres. Ces carences peuvent entraîner le rejet de son offre.

Article 6 : Eclaircissements apportés aux documents de l'Appel d'offres

Un candidat à l'appel d'offres désirent obtenir des éclaircissements sur les documents pourra adresser sa requête par écrit au Directeur Administratif et Financier au courriel approvali@cesag.edu.sn qui répondra de la même manière, avant la date limite du dépôt des offres, à toute demande. Des copies de la réponse au candidat y compris une explication de la demande, mais sans identification de son origine, seront adressées à tous les candidats qui auront acquis les documents de l'appel d'offres.

NB : la date limite pour les demandes d'éclaircissement est fixée à deux (2) jours avant la date des dépôts des offres. Passé ce délai, aucune demande ne sera recevable.

Article 7 : Modifications aux documents de l'appel d'offres

Le CESAG, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande écrite d'éclaircissements formulée par un candidat, peut modifier par voie d'amendements le dossier d'appel d'offres.

La modification sera notifiée par lettre ou par courriel à tous les candidats qui auront reçu le dossier d'appel d'offres et leur sera opposable.

Pour donner aux candidats le délai nécessaire à la prise en considération de la modification dans la préparation de leurs offres, la date limite de dépôt des offres peut être reculée et notifiée par écrit ou courriel aux soumissionnaires.

Article 8 : Présentation des offres

a) Les offres seront présentées, chacune, en cinq exemplaires dont un original et trois copies marquées comme tels dans deux enveloppes séparées et cachetées, clairement libellées "Offre Technique " et "Offre Financière ".

b) Ces deux enveloppes seront contenues dans une autre enveloppe dûment fermée et cachetée, sans aucun élément extérieur d'identification. Cette enveloppe **extérieure** portera les mentions suivantes :

- dans le coin supérieur gauche, l'objet de l'appel d'offres;
- au milieu, l'adresse indiquée dans l'avis d'appel d'offres pour le dépôt des propositions;
- dans le coin inférieur droit, "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Toute proposition dont l'enveloppe extérieure porte un signe autre que ceux requis sera rejetée. Les indications pouvant provenir du transport par compagnie de courrier (DHL ou autres) ne seront pas considérées comme un motif de non-conformité.

c) Les enveloppes **intérieures** porteront au verso le nom et l'adresse du soumissionnaire et au recto les mentions :

**« Appel d'offres pour l'acquisition de kits de participants aux sessions du Centre Régional de Leadership YALI Dakar pour l'Afrique de l'Ouest
"OFFRE TECHNIQUE" ou "OFFRE FINANCIERE"
(Selon la nature de l'offre)**

Toutes les pages de l'offre seront paraphées par le ou les signataire(s). L'offre ne contiendra aucune mention interligne, rature ou surcharge, sauf ce qui est nécessaire pour corriger les erreurs du candidat auquel cas ces corrections seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

En cas de différence entre les exemplaires des offres, c'est l'original qui fera foi. L'offre technique n'inclura aucun élément de prix ou autre donnée financière.

Article 9 : Composition des Offres Techniques

Chaque offre technique comprendra les documents ci-après :

- a) les attestations de satisfaction de client, de bon de commande ou d'attribution de marchés, de contrat de fourniture de kits les trois (3) dernières années (avec si possible précision des montants des marchés) délivrés par d'autres demandeurs à la suite de la livraison de fournitures similaires à celle concernée par l'appel d'offres ;
- b) les spécifications techniques demandées pour être considérées conformes au dossier d'appel d'offres. ;

- c) le délai de livraison ;
- d) Certificat du masque proposé par l'Association Sénégalaise de Normalisation, confirmés conformes à la Norme NS-15-014, et garantissant les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication ;
- e) les Instructions aux Soumissionnaires sont parties intégrantes de l'offre technique et doivent être paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire.

Toutes les pièces ci-dessus énumérées sont obligatoires.

Article 10 : Composition des Offres Financières

L'enveloppe intérieure scellée portant la mention "Proposition Financière" devra contenir les pièces suivantes :

- a) la lettre de soumission datée, signée et cachetée avec précision des noms et qualité du signataire ;
- b) le bordereau des prix unitaires paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page par le soumissionnaire ;
- c) un devis quantitatif et estimatif paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page par le soumissionnaire.

Article 11 : Prix de l'offre

Le Soumissionnaire indiquera sur le Bordereau des prix appropriés, joint au présent dossier, les prix unitaires et le prix total de l'offre des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent appel d'offres.

Les prix offerts par les candidats doivent être **exprimés hors taxes, hors douane**.

Ils seront fixes et valables pour toute la durée de validité des offres.

Une offre présentée avec une clause de révision des prix sera considérée comme une offre ne satisfaisant pas aux conditions d'appel d'offres et sera écartée.

Article 12 : Monnaie de l'offre

Le prix de l'offre sera libellé en francs CFA pour la fourniture des kits, objet du présent appel d'offres.

Article 13 : Dépôt des offres

Les offres devront parvenir à l'adresse suivante : **Monsieur le Directeur Général du CESAG, Boulevard du Général De Gaulle, BP 3802 Dakar.**

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir par courrier au **bureau de l'Assistant Administratif du projet au 1^{er} étage du bâtiment du CRL YALI Dakar, sis dans l'enceinte du CESAG, au plus tard le jeudi 29 avril 2021 à 12 heures 30 minutes.**

Les offres reçues après cette date seront systématiquement rejetées.

Le CESAG a toute latitude pour proroger le délai de dépôt des offres en modifiant le dossier d'appel d'offres sous réserve des dispositions de l'article 6. Dans ce cas, tous les droits et toutes les obligations des candidats auparavant liés au délai fixé seront liés au nouveau délai.

Article 14 : Délai de validité des offres

Les offres resteront valables pendant une période de cinq-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée par le CESAG.

Dans des circonstances exceptionnelles, le soumissionnaire peut être sollicité pour la prorogation de ce délai.

Article 15 : Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu **le vendredi 23 avril 2021 à 15 heures précises** au CESAG.

Article 16 : Contact avec le CESAG

Aucun candidat n'entrera en contact avec le CESAG sur aucun sujet concernant son offre, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où le marché sera attribué.

Toute tentative d'un candidat pour influencer le CESAG, en ce qui concerne l'évaluation de son offre, la comparaison entre les offres ou les décisions d'attribution du marché pourra avoir pour résultat de faire écarter l'offre dudit candidat.

Article 17 : Evaluation des offres

L'évaluation se fera en deux étapes :

- L'évaluation des offres techniques ;
- L'évaluation financière.

- **Evaluation des offres techniques**

Il s'agit de la vérification de la conformité des offres aux spécifications techniques.

- **Evaluation financière**

Toutes les offres financières des soumissionnaires ayant respecté les spécifications techniques seront évaluées.

Cette évaluation s'effectuera sur la base des prix indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires et dans le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (les soumissionnaires doivent respecter scrupuleusement les modèles de formulaires de bordereau et de devis présentés dans le dossier). En cas d'erreur sur un prix unitaire, le montant écrit en lettres dans le Bordereau des Prix Unitaires fera foi.

Les erreurs arithmétiques seront rectifiées comme suit. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant ce prix par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera écartée. S'il y a contradiction entre les lettres et les chiffres, le montant en toutes lettres prévaudra.

Article 17 bis : Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base de l'ensemble des exigences du marché, notamment :

1. le respect ou la conformité des spécifications techniques demandées ;
2. l'expérience dans le domaine d'activités ;
3. le délai de livraison des kits en fonction du calendrier notifié ;
4. la fourniture des supports de probation des références datant de trois ans au plus (attestation d'attribution de marchés et / ou Bon de commande ou de livraison) ;
5. le niveau de l'offre financière ;
6. le respect des instructions du cahier de charge dans la soumission de l'offre

Le détail de la méthodologie d'évaluation et de notation des critères apparaît en annexe. (**Voir Annexe 2 : Grille d'évaluation des offres**)

Article 18 : Attribution du marché

Sous réserve des dispositions de l'alinéa suivant, le CESAG attribuera le marché au candidat retenu, dont on aura déterminé que l'offre est substantiellement conforme aux conditions de l'appel d'offres et qu'elle est la plus avantageuse financièrement.

Toutefois, le CESAG se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre et d'annuler la procédure d'appel d'offres, à un moment quelconque avant l'attribution du marché, sans de ce fait encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des candidats affectés, ni être tenu d'informer le ou les candidats affectés des préjudices de sa décision.

Article 19 : Notification de l'attribution du marché

Avant que n'expire le délai de validité des offres, le CESAG notifiera au candidat choisi, par écrit, que son offre a été acceptée.

Article 20 : Signature du marché, passation de la commande

Après la notification, le CESAG enverra à l'attributaire un bon de commande et un projet de contrat de marché à valider, incluant toutes les dispositions convenues entre les parties.

Article 21 : Délai de livraison et disponibilité

Quel(s) que soi(en)t le(s) lot(s), la livraison des kits se fera au siège du CESAG, sis au Boulevard du Général de Gaulle conformément au calendrier résumé ci-dessous :

Nombre de livraison	Date prévisionnelle de livraison	Quantité à livrer
1ère livraison	03/06/2021	108
2^{ème} livraison	15/07/2021	110
3^{ème} Livraison	12/08/2021	300
4^{ème} Livraison	16/09/2021	300
5^{ème} Livraison	14/10/2021	300
6^{ème} Livraison	18/11/2021	300
7^{ème} Livraison	16/12/2021	300
8^{ème} Livraison	13/01/2022	300
9^{ème} Livraison	17/02/2022	300
10^{ème} Livraison	17/03/2022	300

Le calendrier de livraison est sujet à des changements qui seront communiqués au fournisseur au moins un (01) mois avant la livraison concernée.

Un retard non excusé du fournisseur l'exposera à l'une ou à toutes les sanctions ci-après :

- imposition de pénalités ;
- résiliation du marché pour carence à l'exécuter.

Si, à un moment quelconque pendant l'exécution du marché, le fournisseur est confronté à des circonstances qui l'empêchent de livrer les fournitures en temps utiles, le fournisseur notifiera rapidement la situation par écrit au CESAG, lui faisant connaître l'existence du retard, sa durée probable et ses causes. Dès que possible, après réception de la notification du fournisseur, le CESAG évaluera la situation. Il aura toute latitude pour proroger le délai de livraison ou d'exécution, auquel cas la prorogation sera notifiée au fournisseur par courrier avec accusée de réception.

Article 22 : Pénalités

Si le prestataire manque à exécuter l'une quelconque ou toutes les prestations qu'il a à effectuer, dans les délais spécifiés dans le marché, le CESAG, sans préjudice des autres recours qu'il tient du marché, pourra déduire du prix de celui-ci, au titre de pénalités, une somme équivalente à un deux millième (1/2000) du prix de l'offre globale subissant le retard pour chaque jour calendaire avant livraison, jusqu'à un montant maximum de 5% du prix du marché. Une fois ce maximum atteint, le CESAG pourra envisager la résiliation du marché.

Article 23 : Force majeure

Nonobstant les dispositions de l'article 21, le fournisseur ne sera pas exposé à des pénalités ou à la résiliation pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard à exécuter ses prestations ou autre carence à remplir les obligations qui lui incombent en exécution du marché est dû à la force majeure.

Aux fins de la présente clause, le terme « force majeure » désigne un événement échappant au contrôle du fournisseur et qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible. De tels événements peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, au titre du marché, les guerres et révolutions, les incendies, les inondations, les épidémies, les mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.

En cas de force majeure, le fournisseur saisira, rapidement par écrit le CESAG de l'existence de la force majeure et ses motifs. Sauf s'il reçoit des instructions contraires du CESAG, le fournisseur continuera à exécuter les obligations qui sont les siennes en exécution du marché, dans la mesure où cela est raisonnablement pratique de les exécuter, et s'efforcera de trouver tout autre moyen raisonnable d'exécuter les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par la force majeure.

Article 24: Réception

A la réception, les inspections et essais suivants seront réalisés : vérification de la conformité des spécifications techniques par une Commission technique désignée par le CESAG. Un procès-verbal de réception visé par le représentant du fournisseur et les membres de la Commission, sera établi.

Article 25 : Modalités de paiement

Les paiements seront effectués en Francs CFA par chèque ou virement, au compte bancaire à indiquer par le fournisseur, de la manière suivante :

- **Avance** : une avance de 30% sur le montant de la première livraison peut être versée au titulaire à condition qu'il en fasse expressément la demande écrite. Elle devra être garantie à cent pour cent (100%) par une caution solidaire d'un établissement bancaire acceptable par le CESAG.

- **Reliquat :** Le reliquat sur la première livraison (soixante-dix pour cent (70%)) sera payé après livraison conforme des kits par chèques barrés ou par virements bancaires dans les trente (30) jours qui suivent la réception de la facture du fournisseur.
- La main levée sur la caution déposée sera effectuée après livraison conforme des kits indiqués sur le calendrier ci-dessus (article 21).
- A partir de la deuxième livraison, les paiements se feront après la livraison conforme par chèques barrés ou par virements bancaires dans les trente (30) jours qui suivent la réception de la facture du fournisseur.

Article 26 : Impôts, droits et taxes

Le fournisseur garantit que le marché sera exempt de tous impôts, droits, taxes et autres charges imposés sauf indication contraire par le CESAG.

Article 27 : Règlement des litiges

Tout litige survenu dans le cadre de l'exécution du présent marché ou de son interprétation doit faire l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe entre les parties contractantes.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend est, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un arbitre désigné selon la convenance des parties conformément à ce Règlement.

L'arbitrage a lieu à Dakar et se déroule en langue française. Le droit applicable au fond du litige est le droit sénégalais.

SECTION III. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Les besoins du CESAG relatifs au présent appel d'offres devront être conformes aux spécifications et normes suivantes :

Lot 1 : 2.618 tee-shirts,

- Matière : 100% Coton ;
- Grammage : entre 195 et 220 grammes ;
- Genre : Unisexe ;
- Manches : Courtes ;
- Coupe : Droite ;
- Col : Rond ;
- Tailles : S, M, L, XL, 2XL ;
- Couleur : Unicolor (soit grise, blanche ou bleue marine) ;
- Flochage :
 - Arrière : plastisol de neuf (09) petits logos (**USAID, MasterCard, CESAG, Synapse, WARC, CITI, Orange, Microsoft, Dow**) ;
 - Avant : plastisol du logo du **YALI**, côté poche.

Lot 2 : 2.618 polos,

- Matière : 100% Coton ;
- Grammage : entre 195 et 220 grammes ;
- Genre : Homme ;
- Manches : Courtes ;
- Coupe : Droite ;
- Texture : Coton à maille piquée ;
- Tailles : S, M, L, XL, 2XL ;
- Couleur : Unicolor (soit grise, blanche ou bleue marine) ;
- Broderie : du logo du **YALI**, côté poche.
- Flochage :
 - Arrière : plastisol de neuf (09) petits logos (**USAID, MasterCard, CESAG, Synapse, WARC, CITI, Orange, Microsoft, Dow**) ;

Lot 3 : 2.618 casquettes

- Matière : 100% coton ;
- Modèle : Classique ;
- Genre : Unisexe ;
- Grammage : plus de 340 grammes ;
- Tissu : sergé de coton ou brossé épais ;
- Taille : ajustable avec fermoir à clip de serrage ;
- Panneaux : six (06) panneaux
- Couleurs : Unicolor (soit grise, blanche ou bleue marine) ;
- Flochage : plastisol du logo du **YALI** sur le front.

Lot 4 : 2.618 stylos,

- Type : stylo à bille rétractable ;
- Couleur encre : bleu ;
- Couleur externe : noir, gris, blanc, bleu marine ;
- Impression en quadri UV.

Lot 5 : 2.618 Pin's en Laiton, Emaillage 2 couleurs.

- Matière : laiton, finition nickel brillant ;
- Dimension : entre 150 et 200mm ;
- Marquage : en découpe ;
- Couleurs : en émaillage ;
- Fermeture : papillon.

Lot 6 : 2.618 Bloc-notes

- Format : A5 ;
- Nombre de pages : 100 pages ;
- Dimensions : longueur 22 cm / largeur 14,5 cm ;
- Couleur de la couverture : blanche ou bleue marine avec le logo du YALI au centre et celui des partenaires au bas de la page de couverture ;
- Poids : 220 grammes maximum ;
- Reliure : spirale en métal & vertical à gauche.
- Feuille : lignée et logo du YALI en filigrane au centre de chaque feuille.

Lot 7 : 2.618 sacs à dos d'écolier

- Dimension : 47 x 32 x 16 cm ;
- Matière : synthétique résistant à l'eau ;
- Connectique : Port USB intégré pour powerbank ;
- Câble USB : USB mâle/femelle ;
- Fermeture centrale : Zip d'ouverture à double sens ;
- Compartiment intérieur principal : poche intérieure matelassée avec attache pour ordinateur portable de 14 pouces ;
- Compartiment intérieur secondaire : pochette intérieure pour powerbank ;
- Capacité : 20 L ;
- Dos : matelassé ;
- Sangles : réglables et matelassées avec pochette pour clé à gauche et mousqueton à droite ;
- Poignée de transport : cousu de manière à maintenir le sac verticalement en situation d'utilisation ;
- Couleurs : unicolor ou bicolor (soit grise, noire ou bleue marine) ;
- Flocage : logo du YALI en 20 x 20 cm sur l'avant du sac ;

Lot 8 : 1.300 masques lavables

- Masque certifié par l'ASN - Norme SN-15-014
- 100% Polyester 250 g ;
- Tissu doublé ; couture centrale ;
- Dimensions : 27 x 15 cm ;
- Lavables en machine jusqu'à 60°C ;
- Marquage quadri en sublimation 2 côtés ;
- Disponibles en 2 tailles (M et L) ;
- Couleur : blanche ou noire ;
- Livrés en emballages individuels.

Lot 9 : 2.618 clés USB

- Modèle : Twister métal
- Capacité : 16 Giga
- Attache : anneau permettant l'attache à un trousseau
- Packaging : Coffret PVC de présentation.
- Dimensions : 51 x 19 x 10 mm.
- Poids : 12 grs.
- Marquage : Doming (pour un logo quadri) ;

NB :

- **Les échantillons de tous les articles proposés devront être brandés aux couleurs et aux logos du YALI ;**
- **Les échantillons de tous les articles proposés devront être et fournis lors du dépôt des offres.**

SECTION IV. CADRE DU BORDERAU DES PRIX UNITAIRES

(Format ci-dessous à respecter strictement par chaque candidat pour présenter son offre)

Le Bordereau des prix est la pièce contractuelle dans laquelle sont définis les prix unitaires applicables aux quantités indiquées dans le devis quantitatif estimatif. Il peut également comporter des prix forfaitaires.

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE
1-	Tee-shirts	U	
2-	Polos	U	
3-	Casquettes	U	
	...	U	
9-	Clés USB	U	

SECTION V. CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

(Format ci-dessous à respecter strictement par chaque candidat pour présenter son offre)

Le Devis quantitatif est la pièce contractuelle contenant les quantités des articles ou produits auxquelles sont appliqués les prix unitaires du bordereau des prix ou les forfaits.

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL (HTHD)
1-	Tee-shirts	U	2618		
2-	Polos	U	2618		
3-	Casquettes	U	2618		
	...	U	2618		
9-	Clés USB	U	2618		
TOTAL					

SECTION VI. DOCUMENTS ANNEXES

ANNEXE 1 : Modèle de lettre de soumission

(A recopier scrupuleusement par chaque candidat sur papier à entête de la Société pour soumettre son offre)

Date :

Numéro Registre du commerce du candidat et autres identifiants

Numéro de domiciliation de compte

A : CESAG
Boulevard du Général De Gaulle
BP : 3802 / Tel : 33 839 73 60
Fax : 33 821 32 15

Objet : Fourniture ou service à acquérir (recopier l'intitulé de l'appel d'offre)

Messieurs,

Après avoir pris connaissance des pièces du Dossier d'Appel d'Offres relatif à la fourniture de, nous soussignés, Nom & Prénoms : Qualité : agissant au nom deoffrons de fournir et de livrer conformément au Dossier d'Appel d'Offres à compter de pour la somme de...HTHD (prix total de l'offre en chiffres et lettres)....

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer au siège du CESAG le produit énuméré dans le marché dans un délai maximum de 25 jours après attribution du marché (achat au coût hors douane)

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de (durée de validité de l'offre de 90 jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis. L'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un bon de commande ou un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre, complétée par votre acceptation écrite dans votre notification d'attribution du marché, constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Nous déclarons en outre sur l'honneur que (Nom de la Société) n'est pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire et qu'aucun des gérants ou administrateurs de la société ne tombe sous le coup de condamnations, déchéances et sanctions prévues par la loi.

Nous acceptons que les sommes qui nous seront dues en exécution du présent marché nous soient payées en francs CFA soit par chèque, soit par virement au compte n°... ouvert au nom de.....

Il est entendu que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre la moins disante ni aucune des offres que vous recevrez.

Fait à Dakar le.....

Titre ou fonction
Nom et prénom(s)

Dûment autorisé à signer une soumission pour et au nom de (S'il y a lieu, annexer la résolution de la société ou de l'organisme autorisant le signataire à signer cette soumission).

ANNEXE 2 : Méthodologie de l'évaluation des offres

Toutes les propositions des soumissionnaires seront évaluées à partir de la grille d'évaluation ci-dessous :

Lot 1 : Tee-shirts

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts</i> <i>Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts</i> <i>Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts</i> <i>Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiches techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot; si non 0 pt</i>			
III - Delai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jours ouvrés; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvrés; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvrés ;alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvrés; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire; si non 0 pt</i>			
V - Matière	20		
<i>Si 100% de coton ; alors 20 pts. Si entre 99 et 75% de coton ; alors 15 pts. Si 74 et 50%; alors 10pts. Si entre 49 et 25% de coton ; alors 5 pts. Si entre 24 et 1% ; alors 1pt. Si non 0 pt</i>			
VI – Flochage avant	10		
<i>10pts pour très satisfait ; 7,5pts pour assez satisfait ; 5pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
VII – Flochage arrière	20		
<i>20pts pour très satisfait ; 15pts pour assez satisfait; 10pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
TOTAL GENERAL	100		
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100			
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière	100		
$N_i = 100 * F_m / F$, correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. N_i = note attribuée , F_m = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.			

Lot 2 : Polos

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiches techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot; si non 0 pt</i>			
III - Délai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jours ouvrés; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvrés; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvrés; alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvrés; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire; si non 0 pt</i>			
V - Matière	20		
<i>Si 100% de coton; alors 20 pts. Si entre 99 et 75% de coton; alors 15 pts. Si 74 et 50%; alors 10pts. Si entre 49 et 25% de coton; alors 5 pts. Si entre 24 et 1% ; alors 1pt. Si non 0 pt</i>			
VI – Broderie	10		
<i>10pts pour très satisfait; 7,5pts pour assez satisfait; 5pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
VII – Flocage arrière	20		
<i>20pts pour très satisfait; 15pts pour assez satisfait; 10pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
TOTAL GENERAL	100		
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100			
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière			
<i>Ni = 100 * Fm / F , correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. Ni = note attribuée , Fm = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.</i>	100		

Les notes de l'offre technique et financière représentent respectivement 60% et 40% de la note globale.

Lot 3 : Casquettes

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiches techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot; si non 0 pt</i>			
III - Delai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jours ouvrés; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvrés; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvrés; alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvrés; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire; si non 0 pt</i>			
V - Matière	20		
<i>Si 100% de coton; alors 20 pts. Si entre 99 et 75% de coton; alors 15 pts. Si 74 et 50%; alors 10pts. Si entre 49 et 25% de coton; alors 5 pts. Si entre 24 et 1% ; alors 1pt. Si non 0 pt</i>			
VI – Fermeture en scratch	10		
<i>Si fermeture en scratch, alors 10pts , si non 0 pt</i>			
VII – Flocage	20		
<i>20pts pour très satisfait; 15pts pour assez satisfait; 10pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
TOTAL GENERAL	100		
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100			
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière			
$N_i = 100 * F_m / F$, correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. N_i = note attribuée , F_m = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.	100		

Les notes de l'offre technique et financière représentent respectivement 60% et 40% de la note globale.

Lot 4 : Stylos

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts</i> <i>Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts</i> <i>Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts</i> <i>Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiche techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot; si non 0 pt</i>			
III - Delai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jours ouvrés; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvrés; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvrés ;alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvrés; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire; si non 0 pt</i>			
V - Matière	20		
<i>Si 100% de coton; alors 20 pts. Si entre 99 et 75% de coton; alors 15 pts. Si 74 et 50%; alors 10pts. Si entre 49 et 25% de coton; alors 5 pts. Si entre 24 et 1% ; alors 1pt. Si non 0 pt</i>			
VI – Broderie	10		
<i>10pts pour très satisfait; 7,5pts pour assez satisfait; 5pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
VII – Flocage arrière	20		
<i>20pts pour très satisfait; 15pts pour assez satisfait; 10pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
TOTAL GENERAL	100		
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100			
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière	100		
$N_i = 100 * F_m / F$, correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. N_i = note attribuée , F_m = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.			

Les notes de l'offre technique et financière représentent respectivement 60% et 40% de la note globale.

Lot 5 : Pin's

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts</i> <i>Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts</i> <i>Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts</i> <i>Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiche techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot; si non 0 pt</i>			
III - Délai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés ; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jour ouvré ; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvré ; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvré ; alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvrés ; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors ; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire ; si non 0 pt</i>			
V - Matière	10		
<i>Si matière en laiton; alors 10pts ; Si non 0pt</i>			
VI – Dimension d'environ 15mm	15		
<i>15pts pour très satisfait; 10pts pour assez satisfait; 5pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
VII – Marquage en découpe	10		
<i>10pts pour très satisfait; 7,5pts pour assez satisfait; 5pts pour moyennement satisfait; 1pt pour pas du tout satisfait</i>			
VIII – Fermeture	15		
<i>Si fermeture en papillon; alors 15pts. Si non 0 pts</i>			
TOTAL GENERAL	100		
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100			
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière			
Ni = 100 * Fm / F , correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. Ni = note attribuée , Fm = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.	100		
<p>Les notes de l'offre technique et financière représentent respectivement 60% et 40% de la note globale.</p>			

Lot 6 : Blocs-notes

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts</i> <i>Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts</i> <i>Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts</i> <i>Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiches techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot; si non 0 pt</i>			
III - Délai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés ; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jour ouvré ; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvrés ; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvrés ; alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvrés ; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors ; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire ; si non 0 pt</i>			
V - Nombre de page	10		
<i>Si le nombre de page supérieur ou égale à 100; alors 10pts. Si nombre de page inférieur à 100; alors 0pt</i>			
VI – Dimensions (longueur 22 cm/ 14, 5 cm)	10		
<i>Si dimensions respectées ; alors 10pts. Si non 0pt</i>			
VII – Reliure : spirale en métal vertical à gauche	10		
<i>Si reliure : spirale en métal vertical à gauche; alors 10pts. Si non 0pt</i>			
VIII – Feuille : lignée et logo du YALI en filigrane au centre	10		
<i>Si feuille : lignée et logo du YALI en filigrane au centre ; alors 10pts. Si non 0 pts</i>			
IX – Logo : sur la couverture du bloc note.	10		
<i>Si logo du YALI sur la couverture du bloc note.; alors 10pts. Si non 0 pts</i>			
TOTAL GENERAL	100		
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100			
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière	100		
$N_i = 100 * F_m / F$, correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. N_i = note attribuée , F_m = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.			

Les notes de l'offre technique et financière représentent respectivement 60% et 40% de la note globale.

Lot 7 : Sacs à dos

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts</i> <i>Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts</i> <i>Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts</i> <i>Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiches techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot; si non 0 pt</i>			
III - Delai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jours ouvrés; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvrés; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvrés ;alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvrés; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire; si non 0 pt</i>			
V - Matière : tissu synthétique résistant à l'eau	5		
<i>Si matière : tissu synthétique résistant à l'eau; alors 5 pts. Si non Opt</i>			
VI - Connectique: port USB intégré	5		
<i>Si connectique : Port USB intégré pour powerbank ; alors 5 pts. Si non Opt</i>			
VII – Fermeture centrale : Zip d'ouverture à double sens	5		
<i>Si Fermeture centrale : Zip d'ouverture à double sens ; alors 5 pts. Si non Opt</i>			
VIII – Compartiment intérieur pour ordinateur portable	5		
<i>Si compartiment intérieur principal : poche intérieure matelassée avec attache pour ordinateur portable de 14 pouces ; alors 5pts. Si non 0 pts</i>			
IX – Compartiment intérieur secondaire : pochette intérieure pour powerbank	5		
<i>Si compartiment intérieur secondaire : pochette intérieure pour powerbank ; alors 5 pts. Si non Opt</i>			
X – Sangles : réglables et matelassées avec pochette pour clé à gauche et mousqueton à droite	5		
<i>Si sangles : réglables et matelassées avec pochette pour clé à gauche et mousqueton à droite ; alors 5pts. Si non 0 pts</i>			
XI – Poignée de transport : cousu de manière à maintenir le sac verticalement en situation d'utilisation	5		
<i>Si poignée de transport : cousu de manière à maintenir le sac verticalement en situation d'utilisation ; alors 5pts. Si non 0 pts</i>			

XII – Couleurs : unicolor ou bicolor (soit grise, noire ou bleue marine)			
<i>Si couleurs : unicolor ou bicolor (soit grise, noire ou bleue marine) ; alors 5pts. Si non 0 pts</i>	5		
XIII – Câble USB : USB mâle - femelle			
<i>Si Câble USB : USB mâle - femelle ; alors 5pts. Si non 0 pts</i>	5		
XIV – Flochage : logo du YALI en 20 x 20 cm sur l'avant du sac ;			
<i>Si flochage : logo du YALI en 20 x 20 cm sur l'avant du sac ; alors 5pts. Si non 0 pts</i>	5		
TOTAL GENERAL			
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100	100		
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière			
Ni = 100 * Fm / F , correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. Ni = note attribuée , Fm = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.	100		

Les notes de l'offre technique et financière représentent respectivement 60% et 40% de la note globale.

Lot 8 : Masques lavables

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiches techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot ; si non 0 pt</i>			
III - Délai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés ; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jour ouvré ; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvré ; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvré ; alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvré ; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors ; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire ; si non 0 pt</i>			
V - Certification du masque	10		
<i>Si masque certifié par l'ASN-Norme SN-15-014; alors 10pts. Si non 0pt</i>			
VI - Matière : tissu synthétique	10		
<i>Si matière : tissu synthétique type polyester 250g ; alors 10pts. Si non 0pt</i>			
VII – Logo : centré au dos du sac	10		
<i>Si logo : centré au dos du sac; alors 10pts. Si non 0 pts</i>			
VI – Couleur : Blanche ou noire	10		
<i>Si couleur : blanche ou noire; alors 10pts. Si non 0pt</i>			
IX – Modèle bec d'oiseau	10		
<i>Si modèle bec d'oiseau avec tissu doublé et couture centrale.; alors 10pts. Si non 0 pts</i>			
TOTAL GENERAL	100		
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100			
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière	100		
<i>Ni = 100 * Fm / F , correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. Ni = note attribuée , Fm = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.</i>			

Les notes de l'offre technique et financière représentent respectivement 60% et 40% de la note globale.

Lot 9 : Clé USB

A – Notation de l'offre technique sur 100 points		Note attribuée / Soumissionnaires	
Rubriques	Note maximale	S1	S2
I – L'expérience professionnelle (fourniture des preuves des références)	17		
<i>Si au moins 4 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 15 pts Si 2 à 3 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 10 pts Si 1 à 2 attestations de service fait ou d'attribution de marchés ou de contrat, ou de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception définitive ; alors 5 pts Si au moins 3 des preuves fournies sont datées de moins de 5 ans, alors 2 pts supplémentaires ; si non 0 pt</i>			
II- Fiches techniques des offres de produits proposé	7		
<i>1 point à accorder par fiche technique fournie pour chaque lot; si non 0 pt</i>			
III - Delai de livraison proposé	25		
<i>Si le délai de livraison est d'une 5 jours ouvrés; alors 25 pts. Si un délai de 5 à 10 jours ouvrés; alors 20 pts. Si le délai de livraison est de 10 à 15 jours ouvrés; alors 15 pts. Si le délai de livraison est de 15 à 20 jours ouvrés ;alors 10 pts. Si le délai de livraison est de 20 à 25 jours ouvrés; alors 5 pts. Si le délai de livraison est supérieur à 25 jours ouvrés alors; 1 pt ; si non 0 pt</i>			
IV - Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire	1		
<i>1 point à accorder pour des Instructions aux Soumissionnaires paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page par le soumissionnaire; si non 0 pt</i>			
V - Capacité de la clé USB	10		
<i>Si capacité clé USB est de 16 Giga; alors 10pts. Si non Opt</i>			
VI - Modèle Twister Métal	10		
<i>Si modèle: Twister métal ; alors 10pts. Si non Opt</i>			
VII – Attache: anneau permettant l'attache à un trousseau	10		
<i>Si attache: anneau permettant l'attache à un trousseau; alors 10pts. Si non 0 pts</i>			
VI – Marquage : Doming (pour un logo quadri)	10		
<i>Si marquage : Doming (pour un logo quadrie; alors 10pts. Si non Opt</i>			
IX – Packaging : Coffret PVC de présentation	10		
<i>Si Packaging : Coffret PVC de présentation; alors 10pts. Si non 0 pts</i>			
TOTAL GENERAL	100		
Note minimale requise de l'offre technique : 80/100			
B – Notation de l'offre financière sur 100 points			
Montant corrigé de l'offre financière	100		
$N_i = 100 * F_m / F$, correspondant à la note attribuée à l'offre financière la plus basse. N_i = note attribuée , F_m = le montant de l'offre financière la plus basse, F = le montant de l'offre financière évaluée.			

Les notes de l'offre technique et financière représentent respectivement 60% et 40% de la note globale.

Evaluation et comparaison des offres (analyse des prix)

Le Sous-comité technique d'évaluation procède à la vérification d'éventuelles erreurs arithmétiques et des rabais que pourrait avoir accordés le Soumissionnaire conforme. Le tableau suivant est établi dans cet optique.

Tableau de corrections et rabais inconditionnels

Soumissionnaire s.	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		Prix de l'offre corrigé (s)	Rabais inconditionnels		Prix de l'offre corrigé/avec rabais
	Monnaie (s)	Montant (s)	Montant total	Erreurs de calcul		Sommes provisionnelles	Pourcentage	
....								
....								

Au terme de la prise en compte de ces éléments ; un classement de l'offre la moins disante à l'offre la plus élevée est établi suivant le tableau ci-dessous :

Tableau de classement des offres par ordre d'attribution de marché

No.	Soumissionnaires retenus	Montant de l'offre
1 ^{er}		
2 ^{ème}		
3 ^{ème}		

1. Evaluation post qualification et recommandation d'attribution de marché.

Après avoir procédé à l'analyse des prix des Soumissionnaires; le Sous-comité détermine l'offre évaluée la moins disante; avant de procéder à l'évaluation post-acceptation de l'offre évaluée la moins disante; Après évaluation de tous les éléments de preuve attestant les qualifications du Soumissionnaire tels que présentés par ce dernier; le Sous-comité technique d'évaluation note avec satisfaction que l'offre évaluée la moins disante et conforme pour l'essentiel est qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.